**845 Islam politique, fin de vie et LFI: Les nouveaux combats des francs-maçons**

ENTRETIEN - Depuis deux siècles au moins, la franc-maçonnerie intrigue, inquiète, interroge. Dans un essai rigoureux à paraître le 14 août, Pierre-Yves Beaurepaire expose ce qui relève de la vérité et du fantasme dans son histoire longue, tortueuse et complexe. Par Jean-Christophe Buisson, pour Le Figaro Magazine. 02-08-2025



**LE FIGARO MAGAZINE. - La franc-maçonnerie continue-t-elle à exercer une certaine influence dans le monde politique français en 2025 ? Peut-elle peser dans la prochaine élection présidentielle ?**

**Pierre-Yves BEAUREPAIRE.** - Aujourd’hui, la franc-maçonnerie est à l’image de la société française, divisée. De nombreuses micro-obédiences se sont créées qui réduisent d’autant l’audience des principales obédiences « historiques » : Grand Orient de France (GODF), Droit humain (DH), Grande Loge de France (GLDF) et Grande Loge nationale française (GLNF) pour ne citer qu’elles. Comme dans l’ensemble du monde associatif, il y a un avant et un après-Covid. La pyramide des âges a beaucoup vieilli et l’on dépasse souvent les 60 ans au sein d’une loge, soit vingt de plus qu’au début des années 1980. Mais du fait des effectifs cumulés – entre 140.000 et 150.000 membres –, la franc-maçonnerie continue de compter, alors que le nombre d’adhérents des partis politiques s’est effondré.

C’est pourquoi les principaux candidats aux élections présidentielles, à l’exception des représentants du RN et aujourd’hui de LFI, font leur grand oral à l’invitation des grands maîtres, comme ils le font devant les représentants du patronat ou à l’invitation du Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France, NDLR). Cela donne une visibilité médiatique à la franc-maçonnerie, mais pas pour autant un levier en termes d’influence. Les fraternelles – regroupements trans-obédiences de francs-maçons en fonction de leur domaine d’activité professionnelle – existent toujours, mais elles sont contestées à l’intérieur même du mouvement, soucieux de ne pas donner prise aux attaques pour affairisme.

**On prête aux francs-maçons un poids considérable dans les débats sur les lois bioéthiques, notamment ceux, récents, sur la fin de vie. Est-ce un fantasme ou une réalité ?**

En février dernier, alors que le premier ministre François Bayrou envisage de dissocier la question des soins palliatifs de l’aide active à mourir, le Grand Orient réagit publiquement par la voix de son grand maître en demandant de revenir à la proposition de loi présentée lors de la précédente législature, considérant « qu’il existe un continuum entre soins palliatifs d’un côté et aide active à mourir de l’autre ». Il ajoute que le texte initial est « conforme à sa philosophie humaniste et progressiste : celle de l’autonomie de l’individu et de sa capacité à décider in fine de son sort, dès lors que sa dignité en dépend ».

Mais cet engagement est d’abord le fruit d’une longue histoire. Dès la fin du XIXe siècle, nombre de francs-maçons du GODF – souvent plus militants que la direction elle-même – ont poussé, au nom de la liberté absolue de conscience, à séculariser les temps forts de la vie : naissance, mariage, décès, en soutenant les baptêmes, mariages et enterrements républicains, ainsi que la crémation. Après 1945, le débat s’est porté sur la contraception, l’IVG et la fin de vie.

Des figures maçonniques de premier plan ont incarné ces engagements, à l’instar du Dr Pierre Simon (1925-2008), en lien avec le Mouvement français pour le planning familial, grand maître de la GLDF au début des années 1970, ou du député puis sénateur Henri Caillavet (1914-2013), à l’origine de nombreuses propositions de loi, du divorce par consentement mutuel à la fin de vie – plusieurs décennies avant la loi Leonetti. Aujourd’hui, les principales obédiences dites libérales disposent de commissions de bio éthique et inscrivent dans le cadre des questions à l’étude des loges, la fin de vie. Les propositions remontent jusqu’au convent, le parlement annuel, et font l’objet de propositions qui sont transmises aux députés et sénateurs. Donc, ce n’est clairement pas un fantasme, mais il faut le comprendre dans un processus de temps long.

***Aujourd’hui, les frères dénoncent aussi le danger du communautarisme et de l’islam politique, quand auparavant ils craignaient surtout le cléricalisme des catholiques*. Pierre-Yves Beaurepaire**

**On sait l’attachement des francs-maçons à la notion de laïcité depuis un siècle. Les grands combats républicains menés ces dernières années au nom de la laïcité ont-ils été initiés par certains d’entre eux ?**

Là aussi, c’est un héritage de la fin du XIXe siècle, quand la France se déchirait entre partisans d’une laïcité militante et intransigeante d’une part et cléricaux d’autre part. La laïcité défendue par la franc-maçonnerie, c’est d’abord une neutralisation de l’espace public. Elle n’a plus le caractère outrancier (« *À bas la calotte !* ») qu’on pouvait observer il y a quelques décennies encore. Pour autant, cette défense de la laïcité a un caractère patrimonial et identitaire fort, notamment au GODF, qui milite actuellement pour la constitutionnalisation des premiers articles de la loi de 1905. On a d’ailleurs tendance à oublier que la loi de 1905 a été pensée par Aristide Briand comme une loi d’apaisement. Aujourd’hui, les frères dénoncent aussi le danger du communautarisme et de l’islam politique, quand auparavant ils craignaient surtout le cléricalisme des catholiques.

**Les loges actuelles se différencient-elles par des couleurs politiques distinctes ? Peut-on dire que certaines sont plutôt de droite ou de gauche ?**

Traditionnellement, on oppose les obédiences libérales ou adogmatiques comme le GODF ou le DH, qu’on situe à gauche de l’échiquier politique, et une obédience régulière (reconnue par Londres pour son orthodoxie) comme la GLNF, que l’on place à droite. Mais l’évolution actuelle, reflet de celle de la société, m’amène à contester ce point de vue. Au sein du Grand Orient, par exemple, toutes les sensibilités politiques sont aujourd’hui représentées, avec une forme de modération à gauche comme à droite, qui éloigne la majorité des frères (et des sœurs, puisque l’obédience est officiellement mixte depuis 2010) de LFI et du RN. Je connais par exemple des francs-maçons « libéraux », qui se considèrent comme de centre-droit, voire clairement de droite, ce qui aurait été marginal il y a quelques décennies. Il y a un vrai changement de ce point de vue.

**Les francs-maçons sont-ils toujours en pointe dans le combat contre l’extrême droite ? La présence d’élus RN ou *ciottistes* au sein de loges est-elle inimaginable ?**

Depuis l’affaire Dreyfus, les obédiences maçonniques qualifiées de libérales et qui se veulent progressistes se défient de l’extrême droite. Ce sont elles qui, à l’approche des élections législatives de 2024, lancent un appel à faire barrage aux « *forces les plus réactionnaires [qui] cherchent à s’entendre, avec comme seule ambition de remettre en cause tous les fondamentaux de la philosophie des Lumières* » et descendent dans la rue à l’occasion de l’anniversaire du 18 Juin – manière d’insister sur les persécutions dont les frères ont été victimes dès l’été 1940 de la part du régime de Vichy.

Mais significativement, la GLDF et la GLNF – deuxième et troisième obédiences les plus importantes du pays – n’ont pas signé le texte. Toutes deux se tiennent plus en retrait de l’espace public sur les questions politiques et sociétales.

S’il est difficilement concevable qu’à l’heure des réseaux sociaux, la présence d’élus RN – ou, à un degré moindre, *ciottistes* – passe longtemps inaperçue, localement, il est incontestable que des frères ont, soit rejoint leurs rangs soit, dans une proportion plus grande, sont favorables à leurs idées, notamment à propos du combat contre l’islam politique. L’hostilité grandissante aux thèses défendues par LFI, notamment par rapport à laïcité, est également manifeste. La tradition d’une forte présence de personnels des forces de sécurité et du ministère de l’Intérieur sur les colonnes des temples renforce le phénomène.

***Il me semble surtout que les politiques évaluent leur communication à ce sujet en termes de bénéfices-risques. Le cas de Jean-Luc Mélenchon est révélateur. Il a indiqué, il y a plusieurs années, qu’il avait cessé d’être franc-maçon*. Pierre-Yves Beaurepaire**

**Pourquoi les hommes et les femmes politiques continuent-ils en général à rester discrets sur leur engagement franc-maçon ?**

Théoriquement, un franc-maçon peut faire le choix de rendre public son appartenance à l’ordre. En revanche, il ne doit pas révéler celle de ses frères et sœurs. Certaines figures publiques préfèrent révéler publiquement ou ne pas nier être franc-maçon, pour rester maître des horloges et ne pas faire l’objet d’un coming out forcé. Mais, il me semble surtout que les politiques évaluent leur communication à ce sujet en termes de bénéfices-risques.

Le cas de Jean-Luc Mélenchon est révélateur. Il a indiqué, il y a plusieurs années, qu’il avait cessé d’être franc-maçon.

Or, nombre de dignitaires m’ont dit : ses positions sont devenues tellement éloignées des nôtres que s’il n’était pas parti de lui-même, nous l’aurions exclu…

L’affichage maçonnique de tel ou tel peut aussi nuire à la franc-maçonnerie lorsqu’un scandale éclate. À l’inverse, un héros comme le colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame a vu son appartenance à la GLDF mentionnée après son assassinat, dans ce qui peut s’apparenter à une tentative maladroite de communication, même si l’obédience s’est défendue de toute récupération.

**L’Église catholique a-t-elle totalement fait la paix avec la franc-maçonnerie ?**

En 1884, le pape Léon XIII (1810-1903), connu par ailleurs pour son catholicisme social, avait notamment publié l’encyclique *Humanum Genus* condamnant le relativisme philosophique et moral de la franc-maçonnerie. Il opposait d’entrée au « *royaume de Dieu sur la terre, à savoir la véritable Église de Jésus-Christ* », « *le royaume de Satan* » auquel appartient la franc-maçonnerie. Depuis la fin du XXe siècle, les relations se sont apaisées, mais effectivement les conflits n’ont pas totalement disparu. Dans mon livre, j’évoque le cas du curé de Megève, membre du GODF, qui a dû choisir et a fini par renoncer à son ministère.

C’est le fond du problème. Pour Rome, qui l’a encore rappelé en 2023, l’appartenance à l’Église catholique demeure « *inconciliable* » avec l’affiliation à la franc-maçonnerie. Pour autant, notamment dans les obédiences régulières – qui n’ont pas renoncé à l’obligation de travailler à la gloire du Grand Architecte de l’Univers et au dogme de l’immortalité de l’âme –, nombre de francs-maçons sont croyants et estiment que depuis le XVIIIe siècle, il s’agit avant tout d’un malentendu que, du côté catholique, certains conciliateurs ont régulièrement aussi cherché à dissiper. Certains rites maçonniques, comme le Rite écossais rectifié, sont par ailleurs ouvertement christiques. Mais la pratique du serment, du secret symbolique et le relativisme confessionnel supposé des francs-maçons continuent d’entraver une normalisation qui en revanche ne fait pas débat dans le monde protestant.